

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITE DE STE-JEANNE-D'ARC**

Le 17 décembre 2019 avait lieu une réunion extraordinaire du conseil municipal tenue à 19h00 au Centre municipal.

Étaient présents et formaient quorum sous la présidence de madame Denise Lamontagne, mairesse, les conseillers : François Théberge, Berthold Allard, Jean Ouellet, Michel Gagnon, Jules Bernier et Charline Devin.

Tim St-Pierre, secrétaire-trésorier, était aussi présent.

L'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié, conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal, à tous les membres du conseil le 3 décembre 2019, soit plus de huit jours avant sa tenue.

19.12.176 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Jean Ouellet
et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté sans possibilité d'y inscrire de nouveaux items.

19.12.177 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

CONSIDÉRANT QUE monsieur Tim St-Pierre, secrétaire-trésorier, a fait la lecture du résumé des prévisions budgétaires 2020 préparées par les membres du conseil;

Il est proposé par monsieur Jean Ouellet
et résolu unanimement :

D'adopter les prévisions budgétaires 2020 telles que présentées par le secrétaire-trésorier et que le taux de la taxe foncière générale pour l'année 2020 sera de 0,99 \$ du cent dollars d'évaluation sur toutes les propriétés imposables qui sont inscrites au rôle d'évaluation foncière, ce qui aura pour effet de rapporter la somme de 771 496 \$. Le taux de la taxe spéciale pour la modernisation du système d'approvisionnement en eau potable sera de 0,01 \$ du cent dollars d'évaluation et sera imposé sur toutes les propriétés imposables qui sont inscrites au rôle d'évaluation foncière, ce qui aura pour effet de rapporter la somme de 7 793 \$ conformément au règlement 134-2006.

Les prévisions budgétaires 2020 présentées par le secrétaire-trésorier sont les suivantes :

REVENUS	2020	2019
Revenus de taxes	1 149 331 \$	1 135 512 \$
Paiement tenant lieu de taxes	51 125 \$	49 145 \$
Services rendus	17 814 \$	18 670 \$
Autres revenus	51 800 \$	76 100 \$
Transferts	370 667 \$	352 405 \$
	1 640 737 \$	1 631 832 \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2020	2019
Administration générale	280 055 \$	283 079 \$
Sécurité publique	210 005 \$	203 878 \$
Transport	403 812 \$	381 695 \$
Hygiène du milieu	310 490 \$	305 672 \$
Santé et bien-être	4 000 \$	3 000 \$
Aménagement, urbanisme, développement	57 828 \$	43 150 \$
Loisirs et culture	146 712 \$	151 499 \$
Frais de financement	42 850 \$	47 014 \$
Service de la dette	113 985 \$	112 082 \$
Affectations	71 000 \$	100 763 \$
	1 640 737 \$	1 631 832 \$
SURPLUS (DÉFICIT)	0 \$	0 \$

**** LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19h25, monsieur François Théberge propose la levée de l'assemblée.
Acceptée à l'unanimité.

Denise Lamontagne, mairesse

Tim St-Pierre, secrétaire-trésorier